G en Yvelines

N°147
Mercredi 31 octobre 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Pour beaucoup *« deuxième centre-ville »* de Conflans-Sainte-Honorine, Chennevières devrait être réaménagé. La concertation laisse augurer d'un conflit sur le stationnement.



A Chennevières, commerçants et habitants s'opposent sur les parkings

Dossier - P. 2

Actualités p.4

SAINT-MARTIN-LA-GARENNE



Des nids pour attirer les prédateurs des chenilles urticantes

Actualités p.9

MANTES-LA-JOLIE



Démolition des tours Ader : premiers relogements en 2019



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE

L'ex-incinérateur devenu centre de transfert



Actualités p.7

MANTES-LA-JOLIE

Un réseau d'entreprises associatif



Actualités p.8

VALLEE DE SEINE

Pont d'Achères : début des travaux en 2020 ?

P. 5 LES MUREAUX Deux œuvres autour de la constellation d'Orion

P. 8 GARGENVILLE La déchèterie bientôt agrandie ?

P. 9 LES MUREAUX L'extension de Colas Rail entérinée

P. 10 LIMAY Une femme enceinte de huit mois poignardée

P. 10 ORGEVAL Ordonnances volées pour se droguer à la codéine

P. 12 COUPE DE FRANCE L'AS Carrières - Grésillons seul qualifié

P. 14 EPÔNE Résonances, création originale du centre culturel

G en Yvelines

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

À Chennevières, commerçants et habitants s'opposent sur les parkings

Pour beaucoup le « deuxième centre-ville » de Conflans-Sainte-Honorine, le quartier Chennevières devrait être mis en chantier d'ici quelques années. Le début de la concertation, face à des habitants peu convaincus par un réaménagement longtemps annoncé, jamais réalisé, laisse augurer d'un conflit sur le stationnement avec les commerçants.

De l'aveu même du maire Laurent Brosse (DVD), le dossier du réaménagement du quartier Chennevières est un « *serpent de mer* » pour les différentes majorités municipales depuis plusieurs décennies. Il semble toutefois l'avoir relancé, avec un appel d'offres publié au printemps, comme avec l'organisation d'une première réunion de concertation, le jeudi 4 octobre dernier avec les riverains.

A ce stade préliminaire du réaménagement, alors que la concertation débute, peu de décisions définitives auraient été prises par la municipalité, a-t-elle indiqué aux habitants. Parmi les commerçants, le réaménagement est également souhaité, mais les attentes ne sont pas les mêmes sur tous les points… et la question du stationnement semble les opposer frontalement aux riverains habitant les alentours de la place de la Liberté.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Les commerçants veulent des parkings, les habitants voudraient qu'il y en ait moins, c'est ce qui a fait capoter les précédents projets », soulignait lors de la réunion du 4 octobre un habitant du quartier.

« *Les commerçants veulent des parkings, les habitants voudraient qu'il y en ait moins, c'est ce qui a fait capoter les précédents projets* », soulignait lors de la réunion, un habitant du quartier. Le stationnement autour de la place de la Liberté apparaît effectivement comme une question centrale, mais l'aménagement d'espaces verts et de convivialité est également souhaité.

Hameau de Conflans-Sainte-Honorine, le quartier a toujours eu une identité propre. « *C'est une commune libre,* évoque en souriant Victor Blot, fondateur du Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A184 (Copra 184) et résident du quartier. *A l'époque, on ne disait pas je viens de Conflans mais je viens de Chennevières.* »

Une identité qui s'est retrouvée lors de la réunion de début octobre. Parmi les 80 participants environ, une grande majorité vivait depuis plus de 20 ans dans le quartier, des habitants pour la plupart retraités. « *Nous partons d'une feuille blanche, ne tenez pas compte des précédents projets,* insiste Jean-Pierre Tiffon, coach et animateur de débats publics de l'agence Eker, mandatée par la municipalité pour conduire la concertation. *Le travail qu'on va commencer ce soir c'est avec vous, voir quelle est cette représentation du quartier, ses points forts, ses points faibles, ce qu'il y a à améliorer, à préserver.* »

Pour Laurent Brosse, ce « *deuxième centre-ville* » a tout de même des atouts : « *On voit que le marché fonctionne bien le dimanche, c'est un quartier qui a une attractivité qui dépasse Conflans.* » Mais il pointe aussi ses faiblesses : « *La circulation, les mobilités sont à repenser, il y a peut-être une offre commerciale à moderniser, qui souffre d'être éparse autour de la place de la Liberté.* »

Dans un appel d'offres visant à choisir un bureau d'études techniques (défini à l'heure actuelle, Ndlr), le constat va encore plus loin. Y est notamment évoqué « *l'absence de place publique* », et l'appel d'offres suggère donc : « *La question d'un espace central, fédérateur, support d'animation et de festivité se pose pour conforter le cœur de ville.* »

Lors de la réunion, le premier magistrat conflanais a également évoqué un « *patchwork* » d'habitations, qui manque de cohérence : « *C'est un quartier qui a beaucoup évolué ces dernières décennies, il a notamment connu une vague importante de construction dans les années 1970, 1980, qui s'est accélérée dans les années 1990.* »

Concernant ses motivations à relancer le dossier, l'élu évoque une forte « *attente locale* ». Attente qui était visible ce jeudi 4 octobre, puisque lors d'un moment d'échange, il a été demandé quel calendrier était prévu pour la réalisation de ce projet englobant tout le quartier, et pas seulement la place de la Liberté.

« *Cela fait 40 ans que je suis sur la place, 50 que je suis dans le coin, tous les maires en ont parlé de l'aménagement de la place,* lance un Conflanais. *Si j'ai bien compris ce que disait Monsieur le maire, ce n'est pas un projet immédiat. Que cela soit prévu maintenant c'est une chose, mais cela sera reporté aux calendes grecques.* » Quelques minutes auparavant, Simon Mazajczyk, directeur associé de l'agence Eker précisait toutefois qu'à « *l'été 2019, la Ville vous présentera un projet urbain plus élaboré* ».

« *C'est déjà un projet qui est défini, été 2019 j'espère qu'on y parviendra, je n'ai pas aujourd'hui de calendrier à vous soumettre puisqu'on ne sait pas encore ce qu'on va y faire, par définition,* répond pour sa part Laurent Brosse. *Cela se fera dans les années qui suivent mais pas dans les 30 ans, sur la place en elle-même ce sera sur les cinq à six ans qui suivent.* »

Le même riverain poursuit, doutant de l'intérêt d'organiser des réunions séparées entre habitants et commerçants, ce que préconise la municipalité, et des divergences d'opinions autour de la place de la Liberté. « *J'avais bien connaissance que le projet précédent avait échoué sur des questions de stationnement,* reconnaît Laurent Brosse. *Mais il portait plus sur la place de la Liberté. […] Les commerçants ont évolué depuis le précédent projet.* »

Pourtant, les commerçants, dont l'absence a donc été regrettée par les riverains, interrogés ce jeudi 25 octobre, jour de marché, pointent, eux, la nécessité du stationnement autour de la place. « *Près de 80 % de ma clientèle vient des communes limitrophes,* détaille Fernando Costa, bijoutier-horloger installé depuis deux ans et demi dans le quartier. *Les clients qui viennent me remontent souvent un manque de places.* »

Pour lui, le parking situé place de la Liberté est un atout certain. Mais il aimerait que la municipalité fasse des gestes plus concrets, pour ce que lui aussi considère comme le deuxième centre-ville : « *Il faudrait qu'il y ait des places réservées aux commerçants, c'est un peu compliqué pour nous. J'aimerais également qu'il y ait un travail avec la mairie sur le stationnement par disque ou au moins 30 min gratuites.* » En termes d'animation, il souhaite également qu'un « *équilibre* » soit trouvé, en particulier pendant les fêtes de fin d'année, avec le centre-ville.

Fleur Sauvetre, gérante de la boulangerie située à l'angle de la rue Désirée Clément et de la place de la Liberté, et dont la famille habite le quartier depuis 1929, est encore plus concise : « *Il faudrait que la police municipale arrête d'aligner systématiquement les jours de marché.* » Comme plusieurs habitants du quartier, elle évoque également le côté historique de la place de la Liberté : « *A l'époque, elle s'appelait place des Fontaines, pourquoi ne pas en recréer une ?* »

Selon elle, un réaménagement paysager serait important, en particulier pour les personnes âgées. « *J'ai des retours, et je le vois bien, au printemps et en été, il y a certaines personnes âgées qui ne sortent que pour aller prendre leur pain,* explique-t-elle. *Il faudrait plus de verdure, plus de convivialité, par exemple des bancs, pour qu'ils puissent s'asseoir et discuter.* »

Elle se montre cependant d'accord avec la municipalité sur la nécessité de la venue de nouveaux commerces de proximité. « *Il n'y a pas de fleuristes, de marchands de fruits et légumes,* regrette-t-elle. *Vous avez le marché, mais ce n'est que deux fois par semaine.* » Les deux commerçants espèrent également que le stationnement ne subira pas de conséquences négatives suite à ce réaménagement. « *Dans l'idéal, un autre parking ce serait bien, mais en souterrain, je ne crois pas que cela soit possible avec le niveau de la Seine* », note Fernando Costa.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Près de 80 % de ma clientèle vient des communes limitrophes, détaille Fernando Costa, bijoutier-horloger du quartier. **Les clients qui viennent me remontent souvent un manque de places. »**

A la réunion publique, une retraitée évoque, elle, une idée pour « *résoudre* » les problèmes liés au stationnement autour de la place de la Liberté. « *Il faudrait déplacer le parking là où se trouve Carrefour,* suggère cette habitante du quartier. *On pourrait faire un parking paysager, mettre sur un niveau toutes les voitures qui étaient sur le parking, je crois qu'on peut passer des accords avec Carrefour.* »

Lors des ateliers organisés au soir du 4 octobre, au-delà du stationnement, la circulation autour de la place apparaît comme un enjeu majeur à changer. « *Il n'y a pas la possibilité de l'éviter,* […] *il y a des incivilités liées au stationnement* », résume d'un des ateliers le directeur de l'agence de concertation. Lors d'un autre atelier, c'est un stop et un passage piéton situé à l'angle de la rue Désirée Clément et de la place qui est pointé comme dangereux, du fait d'un manque de visibilité.

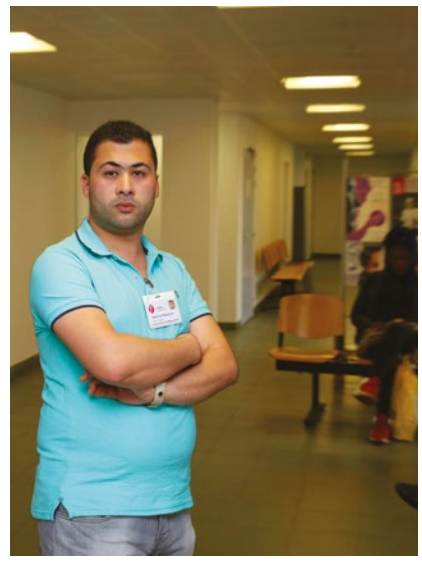
D'autres regrettent que le cabinet retenu pour l'étude technique ne soit pas présent ce soir là. « *Un cabinet n'aura pas le ressenti des habitants,* déplore un Conflanais. *Comment allez-vous faire le lien avec le cabinet ?* » Un choix assumé pour la concertation. « *Le cabinet d'études n'est pas là ce soir car nous voulons initier la démarche avec vous,* répond le coach Jean-Pierre Tiffon de la méthode utilisée. *On ne veut pas savoir où ils en sont de leurs études, ceux qui vont faire le lien sont devant vous, c'est aux élus et aux services de la Ville de faire ce lien.* »

Une nouvelle réunion est prévue le mardi 13 novembre à la salle des Fêtes. « *Nous voulons pouvoir présenter, dire ce que sont les lieux importants, les personnalités du quartier, afin d'établir un portrait de Chennevières* », conclut Jean-Pierre Tiffon.

La lutte contre la pauvreté, c'est :

ACCUEILLIR, ÉCOUTER, AIDER







Lutter contre les exclusions, prévenir et protéger les plus fragiles nécessitent d'être au plus près des Yvelinois. Pour relever ces défis, le Département des Yvelines s'engage dans une démarche d'amélioration de la qualité de son accueil.

ÊTRE PROCHE DE VOUS !

Le Département compte plus de **70 services de proximité** répartis sur tout le territoire yvelinois : 25 centres de protection maternelle et infantile (PMI), 12 centres de planification familiale, 8 centres dédiés aux personnes âgées et en situation de handicap, 20 secteurs d'action sociale, 5 pôles insertion, un bus PMI et un Job bus.

VOUS ACCUEILLIR !

Les conditions d'accueil sont la clé d'une écoute et d'une aide de qualité. Le Département modernise ses espaces d'accueil et les transforme ! **5 sites ont dès à présent une identité commune** et 25 à venir avant 2020 !
Le Département met à votre disposition un numéro unique, **ALLÔ SOLIDARITÉS**, joignable au **01 30 836 836**.
Dédié aux secteurs d'action sociale, il facilite votre prise de contact pour toutes vos questions relatives à l'insertion, au logement ou à l'enfance. Le Département a formé plus de 60 chargés d'accueil. Ils sont à votre écoute.

VOUS ACCOMPAGNER !

Plus de 1 200 collaborateurs du Département (travailleurs sociaux, assistants administratifs, infirmières, puéricultrices, etc…) œuvrent à vos côtés chaque jour pour identifier vos besoins et vous apporter un accompagnement personnalisé.

S'ENGAGER !

Meilleure prise en charge, accueil attentionné, enquête de satisfaction et évaluation de nos pratiques : à travers **12 engagements de qualité**, les services du Département mettent tout en œuvre pour vous satisfaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **200 000** : c'est le nombre de personnes reçues chaque année par les services du Département des Yvelines. Le Département est un acteur de proximité !
- Plus de **60 % du budget** du Département est alloué chaque année à la solidarité et à l'action sociale. Sans le Département, il n'y aurait plus de solidarité !
- **434 €**, c'est le montant de dépenses par habitant en matière d'action sociale. Une dépense importante mais maîtrisée* !

** Le niveau de dépenses par habitant du Département est inférieur à la moyenne nationale.*

Photo 1 ©iStock - Autres photos ©N.Duprey / CD78





YVELINES ACCUEIL, votre satisfaction au ♥ de notre action

+ d'infos sur yvelines.fr et yvelines-infos.fr

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

SAINT-MARTIN-LA-GARENNE Des nids pour attirer les prédateurs des chenilles urticantes

La municipalité a offert 70 nids à hirondelles et à mésanges, afin de lutter contre l'infestation de chenilles processionnaires du chêne, très urticantes, en attirant leurs oiseaux prédateurs.

Comme de nombreuses autres communes de vallée de Seine, le village de Saint-Martin-la-Garenne souffre depuis trois ans d'une infestation de chenilles processionnaires du chêne, dont les poils s'avèrent très urticants. Des nichoirs à hirondelles et mésanges, 70 au total, ont été distribués gratuitement samedi 20 octobre aux habitants de Saint-Martin-la-Garenne, lors de l'inauguration des jardins familiaux (voir encadré).



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Contre les chenilles processionnaires du chênes comme du pin, des nichoirs avaient été installés par la mairie de Conflans-Sainte-Honorine en 2015, et celle de Rosny-sur-Seine en 2016.

Leurs poils provoquent les allergies

« Ces insectes s'attaquent aux chênes en dévorant leurs feuilles et provoquent beaucoup d'allergies sur la population » alerte le maire Stephan Champagne (SE). Une campagne curative avait été lancée il y a trois ans *« sans grande efficacité »*, reconnaît l'édile. Il a décidé d'opter désormais pour une solution naturelle impliquant des oiseaux prédateurs pouvant manger plusieurs centaines de chenilles par jour, une solution déjà mise en place par la mairie de Conflans-Sainte-Honorine en 2015, et celle de Rosny-sur-Seine en 2016.

« Ces nichoirs peuvent être placés en sous-toit ou suspendus au mur, et permettront d'abriter ces oiseaux protégés et insectivores friands des chenilles urticantes », a indiqué le maire à l'inauguration. D'un coût de cinq à dix euros pour la mairie, cet investissement communal n'a cependant pas bénéficié de subventions, une demande auprès du Parc naturel régional [du Vexin français] ayant *« été refusée »*, regrette l'édile.

Les insecticides pas assez efficaces

Précédemment et pendant trois ans, la commune avait sous-traité une entreprise *« qui pulvérisait un insecticide via un tracteur, surtout en bordure des arbres et prioritairement autour des chemins de l'école »*, renseigne Stephan Champagne. Un traitement qui a connu ses limites : le véhicule en question ne pouvait atteindre l'intérieur des bois bordant Saint-Martin-la-Garenne.

« Ce sont surtout les poils des chenilles qui créent des soucis, car même mortes, leurs poils se propagent dans l'air et provoquent ces démangeaisons », détaille l'édile de ce *« véritable fléau »*. Les poils microscopiques des chenilles sont extrêmement volatiles et causent des démangeaisons très vives, des conjonctivites, et parfois même des œdèmes, renseigne pour sa part l'Agence régionale de santé (ARS) dans une note distribuée aux communes d'Île-de-France.

Nouveaux jardins familiaux : il reste des parcelles à louer

Le village de Saint-Martin-la-Garenne jouit d'une population de 1 000 habitants. Samedi 20 octobre, 16 jardins familiaux, déjà accessibles depuis le mois d'avril, ont été inaugurés devant une cinquantaine de riverains. Leur coût est de 120 euros par an pour des parcelles de près de 150 m². Le projet a nécessité environ 15 000 euros d'investissement, indique la municipalité.

« Seules six des 16 parcelles présentes ont déjà été louées, et les autres sont en attente de location », indique l'adjoint Jean-Marc Tiret. *« Ces jardins ne nous sont pas forcément utiles, nous habitons à la campagne et beaucoup d'entre-nous disposons de jardins et d'espaces cultivables »*, analyse une habitante présente.

YVELINES Partenariat public-privé : Sodexo en janvier dans les collèges

Ce partenariat public-privé gèrera les cantines et le nettoyage des collèges yvelinois dès janvier 2019. Le Département met en avant des tarifs unifiés, basés sur le quotient familial.

Mardi 23 octobre, l'entreprise Sodexo et le conseil départemental des Yvelines ont officialisé la création de C'midy, qui assurera pour sept ans la restauration et le nettoyage des 114 collèges yvelinois à compter du 1er janvier 2019. La Société d'économie mixte à opération unique (Semop) dans laquelle la collectivité est actionnaire à 35 %, et Sodexo à 65 %, représente *« 400 millions d'euros de chiffre d'affaires prévisionnel sur sept ans »*, annonce le communiqué du Département.

« Ce que je ne voudrais pas qu'on pense, c'est que nous faisons cette réforme pour faire des économies, tranche le président LR du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier, comme pour répondre à des critiques déjà formulées. *Au contraire, ce sera légèrement plus coûteux, c'est vraiment une question d'équité pour que tout le monde ait la même tarification. »*

Ce partenariat public-privé signe la fin des 74 tarifications différentes actuelles, pour une tarification unique basée sur le quotient familial. *« La tarification va aller de 1 à 4 euros pour les familles, sachant que le prix du repas est de 8 euros »*, détaille-t-il des prix des repas.

MANTES-LA-JOLIE Croix-Ferrée : les locataires attendent du concret

Lors d'une rencontre organisée par la mairie, les locataires présents ont pu formuler, en direct, leurs craintes concernant la réhabilitation du quartier.

Réunion attendue samedi dernier pour les locataires des rues de la Croix-Ferrée et des Carrières. Lors d'une rencontre organisée par la mairie, la centaine de résidents présents ont pu formuler, en direct, leurs craintes concernant la réhabilitation du quartier, impliquant le départ des quelques 800 habitants durant les différentes tranches de chantier.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« Personne ne sera avec ses cartons dehors »*, insiste le maire mantais Raphaël Cognet (LR), également président du conseil de surveillance des Résidences Yvelines-Essonne, bailleur social.**

« Personne ne sera avec ses cartons dehors, insiste le maire mantais Raphaël Cognet (LR), également président du conseil de surveillance des Résidences Yvelines-Essonne, bailleur social en charge de la réhabilitation. *Mais je n'ai pas le droit, c'est la loi, de m'engager à vous reloger exactement au même endroit, je ne peux pas réserver d'appartement. »*

« Le ton s'est adouci »

De cette volonté d'examiner les demandes pour revenir dans le quartier, une habitante souligne : *« Il y a eu un changement de discours, le ton s'est adouci depuis le 4 juillet (date de l'annonce aux habitants, Ndlr). »* Comme beaucoup, elle attend du concret sur les engagements émis. Le comité de défense des locataires, emmené par Nora Drif, reste, lui, sur ses positions. *« La charte n'a aucune existence légale,* explique-t-elle. *Nous avons rencontré le maire qui est ouvert à la modifier. »*

LES MUREAUX Un an de retard pour l'aire de jeux « emblématique »

Initialement espérée pour « fin 2017 », selon le premier adjoint muriautin, l'aire de jeux emblématique du parc Molière est toujours en travaux.



LA GAZETTE EN YVELINES

Baptisé « A contre-courant », cet espace comprendra notamment des belvédères et des plate-formes, des jeux de grimpe et de glisse.

Lors d'une rencontre avec *La Gazette* au printemps 2017, Bernard Durupt (DVG), premier adjoint muriautin espérait que les aménagements et l'aire de jeux *« emblématique »* du parc Molière, situé le long des quartiers de la Vigne blanche et des Bougimonts, soient terminés pour *« fin 2017 »*.

En se promenant dans le parc ce samedi 27 octobre, les visiteurs ont pu constater que cette aire, dont le montant est de 461 400 euros HT était toujours en travaux. Baptisé *« A contre-courant »*, cet espace de *« 500 m² »*, détaillait à l'époque Bernard Durupt, comprendra notamment des belvédères et des plate-formes, des jeux de grimpe et de glisse, … *« Le contact avec la nature, l'éveil des sens , la mixité des usages, la prise de risques sont autant de thématiques privilégiées »*, détaille le panneau explicatif du chantier.

A travers cette aire de jeux, financée à hauteur de 175 332 euros HT par l'Agence nationale de rénovation urbaine, et des nombreux autres aménagements, la municipalité espère faire du parc Molière *« un lieu d'attractivité de la ville »*.

En bref

FLINS-SUR-SEINE Une réunion et une pétition pour sauver La Poste

Lundi 5 novembre, à 18 h 30, à la salle polyvalente, une réunion publique est organisée pour informer les habitants de la fermeture matinale de l'agence postale flinoise *« dès 2019 »*, indique la mairie sur son site internet. Les habitants sont également invités à signer une pétition, disponible chez les commerçants ou en mairie. *« Nous, Flinois et Flinoises, refusons la détérioration de ce service indispensable au public*, poursuit-elle. *Nous voulons le maintien intégral de notre Poste à Flins, avec les horaires et le personnel actuels. »*

ORGEVAL Journée spéciale au refuge SPA

Halloween se fêtera aussi au refuge SPA ce mercredi 31 octobre. Pour l'occasion ses horaires de fermeture seront repoussés jusqu'à 20 h. *« Nos plus beaux félins au pelage de velours seront mis à l'horreur afin de lutter contre un persistant préjugé selon lequel les chats noirs porteraient malheur »*, indique l'association dans un communiqué de presse. Des animations maquillage pour les enfants, ainsi qu'un concours photos d'animaux déguisés sont au programme. Au terme de cette journée, le refuge espère *« de nombreuses et belles adoptions qui feront trembler d'amour ! »*

En Image



LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX Deux œuvres autour de la constellation d'Orion

Samedi dernier, au parc Molière, deux œuvres ayant pour fil conducteur la constellation d'Orion, on été dévoilées. La première, installée au niveau des bassins filtrants rue Pierre Brossolette, est un polyptique réalisé par Jacques Paris. *« C'est une œuvre qui se découvre à 360 degrés*, souligne Dieynaba Diop (PS), adjointe en charge de la culture. *Elle a un côté naturel, comme si elle avait toujours été là. »* La seconde œuvre est un travail du photographe Vladimir Mankovic : des portraits de Muriautins et de leurs objets fétiches, pour mêler *« l'abstrait et le concret »*.

En bref

CHANTELOUP-LES-VIGNES Un parc d'entreprises dans la zone des Cettons

Sur une surface de 14 000 m², l'ensemble conçu par Spirit entreprises accueillera bureaux et locaux d'activités.

Un chantier d'importance est en cours dans la zone d'activités des Cettons, pour la création d'un parc d'entreprises, accueillant bureaux et locaux d'activités sur une superficie de 14 000 m². Le projet est porté par Spirit entreprises, société spécialisée dans l'immobilier et les parcs d'entreprises.

« Au sein de ce projet, seront développées des opérations clés en mains à partir de 2 000 m² ainsi qu'un parc d'activités permettant une divisibilité à partir de 380 m² », détaille l'entreprise dans un communiqué de presse le 18 octobre dernier.

Ce parc d'entreprises, pensé en collaboration avec la Ville, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et Grand Paris aménagement, sera implanté à proximité de la plateforme logistique régionale de Lidl, indique *Le Parisien.*

Une opération qui satisfait grandement le président de GPSEO. *« La zone des Cettons sera totalement occupée puisque cette entreprise prend les trois dernières parcelles disponibles,* explique Philippe Tautou (LR), au quotidien francilien. *En plus, elle permettra la création de plusieurs dizaines d'emplois. »*



VALLEE DE SEINE Déchets : l'ancien incinérateur est devenu centre de transfert

L'enceinte de l'ancienne société Valene continue de recevoir les ordures ménagères, mais le déchargement n'est plus définitif : les déchets sont ensuite transférés vers des centres de traitement.



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'intérêt, c'est de faire un regroupement des déchets et d'optimiser les déplacements », **explique Guillaume Huet, responsable d'exploitation du centre de transfert de Valene.**

L'incinérateur n'a pas fait long feu. Alors qu'il avait été mis en état de marche en 1998 au sein de l'usine Valene, située à Guerville, Veolia et la Communauté d'agglomération Mantes-en-Yvelines (aujourd'hui la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Ndlr), ont décidé de reconvertir le site en centre de transfert. Plus de 20 ans après l'inauguration de cet incinérateur, la reconversion est désormais achevée : Veolia Île-de-France activité recyclage et valorisation des déchets (RVD), célébrait donc une nouvelle inauguration ce 18 octobre.

L'idée de reconvertir l'incinérateur, qui n'était pas rentable, émerge en 2013, le protocole en a été signé le 15 décembre 2014 entre les deux parties. Les ordures ménagères du Mantois et de la vallée de Seine n'y seraient bientôt plus consumées, mais simplement stockées. *« C'est la fin d'une histoire et le début d'une autre,* a déclaré Didier Courboillet, directeur régional Île-de-France de Veolia. *La gestion des flux de déchets sera l'un des enjeux de demain, et ce centre de transfert va dans ce sens. »*

« La fin d'une histoire, le début d'une autre »

Si la reconversion semblait nécessaire, les raisons qui ont amené la fermeture de l'incinérateur, après si peu d'années d'utilisation, continuent de faire l'objet des regrets des élus. C'était notamment le cas de Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine GPSEO. *« C'est un formidable gâchis selon moi parce que l'idée originale me semblait intéressante, mais il y a des moments où il ne faut pas s'obstiner »*, a-t-il confié lors de l'inauguration.

Car cette reconversion est d'abord celle d'un constat d'échec de la rentabilité de cet ex-outil de pointe d'une capacité de 90 000 tonnes par an, expérimentant dans le Mantois la technique peu utilisée en France du lit fluidisé. *« L'incinérateur était une technologie à la pointe, mais qui devenait obsolète du fait que le tri n'était pas parfaitement effectué,* explique Jean-Luc Challe, directeur du secteur recyclage et revalorisation des déchets de Veolia. *Son coût de traitement était devenu beaucoup plus élevé que dans les usines d'incinération classique. »*

Pour que l'utilisation de cet incinérateur se fasse de manière efficiente, il aurait fallu que les ordures ménagères soient préparées et bien triées par les habitants, ce qui n'était pas réellement le cas selon lui : *« Parfois, on y retrouvait des moteurs de voiture, de l'électroménager ou autre, et ce type d'usine d'incinération ne pouvait pas accepter ça. »*

Des travaux qui ont coûté six millions d'euros à Veolia

Les travaux, qui ont coûté environ six millions d'euros à Veolia dans le cadre de sa délégation de service public avec GPSEO, ont démarré en mars 2015 et se sont terminés en juin 2018. Pendant toute cette durée, le centre n'a jamais cessé d'accueillir les déchets. Depuis juillet 2018, ces derniers sont déposés à Valene par les camions poubelles du secteur, et sont ensuite transférés vers les centres de traitement et de valorisation énergétique d'Azalys, à Carrières-sous-Poissy, et de la Cnim, à Thiverval-Grignon.

« Sur la partie réception, on monte à 60 voire 70 camions, sur la partie évacuation, ça représente une quinzaine de camions », détaille Guillaume Huet, responsable d'exploitation dans l'usine. Les semi-remorques au départ du centre accueillent chacun les déchets de trois à quatre des camions-poubelles qui sillonnent le Mantois.

Chaque jour, 60 000 tonnes d'ordures ménagères arrivent à Valene et repartent dans la même journée vers les centres de traitement. Il y a aussi une partie tri sélectif, qui représente 5 000 tonnes collectées quotidiennement. *« L'intérêt, c'est de faire un regroupement des déchets et d'optimiser les déplacements,* conclut Guillaume Huet. *Parce que Carrières-sous-Poissy et Thiverval-Grignon, c'est loin lorsqu'il faut faire un déchargement et que la tournée n'est pas terminée pour un camion poubelle. »*



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette reconversion est d'abord celle d'un constat d'échec de la rentabilité de cet ex-outil de pointe d'une capacité de 90 000 tonnes par an, expérimentant dans le Mantois la technique du lit fluidisé.

Indiscrets

La mise en service du RER E dispenserait-elle la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) de devoir construire une salle de spectacle à Mantes-la-Jolie ? Elle a été demandée par certains habitants du centre-ville lors d'une récente réunion publique. *« Il faut qu'on arrête de raisonner ville par ville là-dessus, et qu'on regarde ce qui est cohérent à l'échelle de l'agglomération »*, a commencé par plaider le maire Raphaël Cognet (LR).

Il évoque la Nacelle aubergenvilloise, le théâtre de Poissy, puis la proximité avec Paris une fois le RER E mis en service, théoriquement à partir de 2024. *« Vous allez l'avoir, la salle, et sans que ça pèse sur le contribuable mantais,* s'est montré un tantinet plus provocateur Pierre Bédier (LR), président du conseil départemental et vice-président de GPSEO. *Elle coûtera un ticket de RER […], le Palais des congrès du Mantois sera porte Maillot. »*

DROIT DE REPONSE

Nathalie Martin et Emeric Vallespi ont tenu à apporter un droit de réponse à la publication d'un Indiscret rapportant une publication de la députée LREM Florence Granjus, dont ils étaient assistants parlementaires.

Florence Granjus a, depuis le début de son mandat, géré et contrôlé sa communication. Elle a toujours été propriétaire de son compte Facebook comme de son compte Twitter. Si elle a partagé les accès avec les différents collaborateurs qui se sont succédés, elle a demandé à valider (et a validé) de manière systématique, les différentes actions sur ses réseaux.

Les accusations qu'elle profère au sujet d'un potentiel acte malveillant (visant à refuser l'accès de ses réseaux à certaines personnes) interviennent cinq mois après notre dernière connexion. Les allégations de Florence Granjus sont d'autant plus maladroites qu'il n'est pas possible techniquement de « bloquer » des personnes à l'insu du propriétaire du compte.

Il est important de préciser que le départ de l'ensemble des collaborateurs de Florence Granjus est intervenu immédiatement après qu'ils aient dénoncé à l'oral et par écrit ses agissements très problématiques, notamment auprès de la Déontologue de l'Assemblée nationale en mai 2018 (et nullement à cause de cette pseudo-polémique créée de toutes pièces cette semaine).



MANTES-LA-JOLIE Ils lancent leur réseau d'entreprises, associatif et à bas prix

L'association mantaise Pro en réseau, réseau de recommandation de clients entre ses entreprises-membres, calque son activité sur BNI, leader mondial du marché… mais à un prix bien inférieur.

Association créée à Mantes-la-Jolie en février 2018, Pro en réseau veut permettre aux entreprises de s'envoyer mutuellement des clients, selon le système éprouvé de la recommandation d'affaires. Ses présidents-fondateurs mantais calquent leur activité sur le leader mondial du secteur, l'entreprise américaine Business network international (BNI) dont ils sont anciens membres, mais à des tarifs très inférieurs. Chez BNI, cette inspiration assumée est prise avec philosophie.

Jeudi 27 septembre, l'association a tenu sa réunion mensuelle avec une partie de sa trentaine de membres, au sein des locaux prêtés pour l'occasion par une agence bancaire du centre-ville mantais. Ses deux fondateurs, Gilles Roulin et Ludovic Deschamps ont décidé de créer leur association à partir d'un modèle proche mais légèrement différent de celui observé chez BNI, basé sur la recommandation mutuelle d'entreprises envers leurs clientèles respectives.

A l'image de son inspirateur privé, dans l'association, les sociétés « *proviennent toutes de secteurs différents, avec une entreprise par secteur* » afin d'éviter toute concurrence dans les recommandations, renseigne Gilles Roulin. L'association demande une cotisation de 50 euros par an (contre 950 euros HT chez BNI, Ndlr) à chaque entreprise adhérente : « *Aucun bénéfice n'est dégagé sur ces cotisations.* »

« *Cela fait trois mois que je suis adhérent et je trouve que c'est plus efficace que de distribuer des prospectus aux particuliers,* témoigne ce soir de septembre Jean-Baptiste Peiger, dirigeant d'une société d'informatique. *Cette association nous permet de nous échanger des clients.* » Lui, apprécie aussi le côté peu coûteux de l'adhésion : « *Ce qu'ils proposent n'est pas cher, et ils ont un site dans lequel nous disposons de notre propre espace internet.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

L'association à but non lucratif explique ne faire aucun bénéfice sur les 50 euros de cotisation demandés aux entreprises.

Sur le site internet de l'association, chaque entreprise dispose par ailleurs d'une page de présentation pour permettre à chacun de connaître l'autre. « *Nous leur proposons des vidéos pour augmenter la fréquentation de leur site pour un coût compris entre 100 et 900 euros* », indique aussi Gilles Roulin, qui n'hésite pas à pointer que « *certains réseaux d'entrepreneurs proposent ce même service pour 5 000, voire 6 000 euros* ».

Malgré les prix plancher proposés au sein de leur association, ses deux fondateurs assurent cependant ne pas vouloir faire de concurrence à leur ancien réseau et mettent en valeur les différences : des réunions moins fréquentes et plus grande priorité placée sur la visibilité en ligne. « *Nous avons quitté BNI essentiellement pour des raisons d'agenda, nous ne pouvions suivre leurs réunions hebdomadaires,* font-ils remarquer. *De même, nous trouvions que les entreprises référencées à BNI n'étaient pas assez visibles sur le web.* »

« Une entreprise par secteur »

Chez BNI, la concurrence créée par ces anciens membres est louée plus que critiquée. « *Au contraire, ça nous stimule, le fait que des réseaux d'entreprise fleurissent nous pousse à être meilleur,* Eric Wirth, directeur régional de BNI dans les Yvelines. *Nous pourrions en effet théoriquement intenter un procès à des personnes copiant notre modèle car nous leur faisons signer à leur entrée un bon de confidentialité, cependant, aucun procès n'a été fait jusque-là.* »

Comparé au leader mondial de la recommandation d'affaires l'association mantaise Pro en réseau, créée en début d'année, ne pèse pas lourd, mais ses fondateurs ne cachent pas leur ambition, et souhaitent ainsi essaimer partout en France. « *Il y aura toujours des petits groupes d'une trentaine d'adhérents dans chaque ville ou par secteur, pas plus* », explique son président Ludovic Deschamps du modèle d'expansion, là aussi assez proche de celui des groupes locaux de BNI.

YVELINES Une eau bien traitée dans le département

Le Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement, basé au Pecq, constitue une plateforme d'expertise et de recherche pour Suez.

A ceux qui se demandent quels sont les défis futurs de la potabilisation de l'eau, le Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement (Cirsee) de Suez, basé au Pecq, apportera probablement la réponse. Le 12 octobre, ce centre accueillait les curieux afin de présenter les nouvelles technologies permettant une eau propre et potable aux consommateurs.

La plateforme d'expertise pour améliorer la performance des systèmes de distribution de l'eau, appelée Pipelab, teste les conduits grâce à un circuit de vieillissement accéléré. Cela permet une projection sur la durée des matériaux de canalisation déployés. Le Bioprocesslab, de son côté, traite les eaux usées grâce à de nouvelles biotechnologies qui éliminent l'azote et les micropolluants pour ensuite valoriser le carbone en biogaz.

« *Avec un réseau mondial de centres de recherche et d'expertise, nous offrons à nos clients une expertise technique et scientifique de pointe dans les domaines de l'eau* », avance Loïc Voisin, directeur innovation, marketing et performance industrielle de Suez. Les systèmes de traitement des eaux usées et de distribution en font partie.

DROIT DE REPONSE

Adjoint chargé de sécurité, circulation, stationnement, transports et voirie à Villennes-sur-Seine, Jean-Pierre Laigneau a souhaité répondre à deux articles publiés dans de précédentes éditions de *La Gazette*, à propos de la mise en place à la gare par la SNCF de mesures destinées à répondre aux plaintes répétées des riverains concernant leur bruit excessif.

Suite aux deux articles parus dans votre journal, les 19 et 26 septembre 2018, concernant les nuisances sonores en gare de Villennes-sur-Seine, je tiens à apporter quelques précisions et rectifications d'autant que j'ai été nommément cité sans être pour autant interrogé par l'un de vos journalistes.

En effet, quelques précisions chronologiques tout d'abord : dès le mois de juin 2015, je me suis personnellement saisi du problème de nuisances sonores avec mes habituels interlocuteurs de la SNCF. En août 2016, une lettre a été adressée à M. Guillaume Pépy, président de la SNCF, par M. Jacques Toubon, Défenseur des droits. Dans ce courrier, le nom de Mme Arlette Bourguet était mentionné.

Depuis, à chaque réunion Inter-gares (trois fois par an), je suis intervenu avec d'autres élus sur ces problèmes de nuisances. Les réponses données par la SNCF étaient chaque fois les mêmes : « *Les solutions -tenant compte de la complexité de chaque gare - se trouvent dans un plan d'actions global des villes situées sur l'axe Saint-Lazare /Mantes-la-Jolie.* »

Au mois de mars 2018, je suis intervenu auprès d'un haut fonctionnaire de la SNCF habitant à Villennes afin qu'il appuie notre demande auprès des instances supérieures concernées. Au début du mois de septembre 2018, M. Michel Pons, maire de Villennes-sur-Seine, a reçu un appel du directeur des Gares d'Ile-de-France pour lui faire part de quatre actions mises en place.

A savoir : la diminution du nombre des annonces, le réglage à l'identique des sons pour toutes les annonces des services de la SNCF, le remplacement des haut-parleurs actuels par des haut-parleurs de qualité supérieure avec orientation du son ; l'installation de détecteurs de présence sur les quais pour supprimer les annonces en l'absence de voyageurs.

Il a été également indiqué que ce plan sera mis en oeuvre dans les prochaines semaines dans la dizaine de gares concernées. A la demande de Michel Pons, la direction de la SNCF a accepté que la gare de Villennes soit traitée en premier. Ce sont donc les efforts conjugués de la SNCF et d'élus concernés et impliqués dans ce dossier qui ont mené à ce résultat et non pas le fait d'une seule rencontre, manifestement orchestrée, comme le laissaient entendre vos articles.

VALLEE DE SEINE La maison en ossature bois reste une niche

La maison en ossature bois intéresserait pour ses qualités écologiques et environnementales, mais sa demande de construction semble stagner plutôt qu'exploser.

« *Le bois retrouve de la noblesse* », se plaît à dire Christophe Blanchard. Il a créé il y a quatre mois une franchise du groupe Natilia, spécialiste des maisons individuelles en ossature bois, au sein des locaux de la pépinière et hôtel d'entreprises Inneos, à Buchelay. Ce marché « *a connu une forte croissance en 2016 et 2017 mais* [...] *semble stagner en 2018* », il envisage néanmoins d'embaucher deux salariés supplémentaires dans les prochains mois.

« *Ce ne sont pas des chalets* », prévient Christophe Blanchard des maisons vendues par Natilia, légèrement plus chères qu'en construction traditionnelle : « *Seuls les murs et la charpente sont en bois et celles-ci sont fixées sur une dalle en béton.* » Les maisons de 50 m² à 200 m² sont vendues à 1 400 euros le m² en moyenne.

« *La demande pour ce type de construction provient de gens qui ont une forte sensibilité écologique et soucieux de l'environnement* », analyse Christophe Blanchard. Il s'est franchisé dans la région de Mantes-la-Jolie où, explique-t-il, « *il y a une forte concentration d'habitants* [...] *même si les parcelles que nous proposons sont plutôt petites et qu'il y a moins de terrains qu'à la campagne.* »

Erratum

Dans son édition du 26 septembre, dans son article consacré au déménagement du refuge SPA d'Orgeval, *La Gazette* faisait état de la hausse du nombre d'abandons d'animaux, relatée par Camille Grasset.

La SPA a tenu a préciser que cette hausse du nombre d'abandons concernait une période « *entre 2015 et 2017* » et non pas l'été 2018 comme il était mentionné dans l'article. *La Gazette* présente ses excuses aux concernés et à ses lecteurs pour cette erreur.

VALLEE DE SEINE Pont d'Achères : début des travaux en 2020 ?

Le souhait a été formulé par les maires de Poissy et Carrières-sous-Poissy en conférence de presse. L'association Non au pont d'Achères compte utiliser « tous les recours possibles ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce projet routier, dont le coût est estimé à 120 millions d'euros, doit relier la RD190 à la RD30 en passant par-dessus la Seine et l'île de la Dérivation.

Lors d'une récente conférence de presse commune, les maires de Poissy et Carrières-sous-Poissy ont de nouveau affiché leur volonté de voir le pont d'Achères, projet routier devant relier la RD190 à la RD30 en passant par-dessus la Seine et l'île de la Dérivation se réaliser. L'édile pisciacais Karl Olive (LR) a d'ailleurs avancé un calendrier, avec un début des travaux en 2020. Un délai *« totalement impossible »* à maintenir selon Antoine Mille, président de l'association Non au pont d'Achères, opposant historique au projet qui annonce de futurs nouveaux recours.

« On ne peut pas aménager globalement sans qu'il y ait le pont d'Achères, justifiait le maire pisciacais des différents projets en cours comme le Tram 13, le réaménagement du boulevard de l'Europe ou la requalification de la RD190 à Carrières-sous-Poissy. *Il y aura une connexion très importante avec les zones d'activités du Technoparc, des Cettons et de l'Ecopôle. »* Autre effet espéré par l'élu, le désengorgement du centre-ville par les camions en transit : *« Les poids-lourds pourront y passer dessus. »*

« Foutaises »

Selon le calendrier avancé par Karl Olive, *« les études devraient être terminées en 2019, pour un début des travaux en 2020 et une fin en 2024 »*. Le coût de ce projet, porté par le Département, est de 120 millions d'euros. *« Foutaises »*, rétorque de ces délais Antoine Mille, président de l'association Non au pont d'Achères. *« Ils n'ont pas encore procédé aux acquisitions de terrain, cela prendra au moins deux ans »*, poursuit-il.

« Jouer la totalité des recours possibles »

Lui répète une nouvelle fois que *« l'étude de trafic démontre que dès qu'on crée le pont, on sature toute la circulation de la zone, on augmente de 66 % la circulation sur le pont de Poissy »*. Non au pont d'Achères avait saisi le Conseil d'État au printemps 2017, sans succès. *« Il y a encore une enquête publique à venir, que bien entendu, on contestera,* assure Antoine Mille. *On va jouer la totalité des recours possibles, y compris le permis de construire. »* L'association prévoit également de distribuer des tracts *« jusqu'aux municipales et même après »*.

Le maire carriérois, Christophe Delrieu (DVD), relativise : *« On ne peut pas être pour le projet si on habite l'île de la Dérivation, c'est évident. »* Cependant, il estime : *« C'est notre rôle d'élu de passer ce cap. »* Et d'analyser de la situation : *« Il faut que le territoire fonctionne avec un rééquilibrage entre habitat, développement économique et transports qui doivent se développer ensemble. On constate qu'il y a un retard en termes de transports, d'infrastructures. »*

VALLEE-DE-SEINE Surplus d'énergie pour 20 communes du Mantois

Un nouveau poste source électrique a été inauguré jeudi 11 octobre à Boinville-en-Mantois. Il a été construit en prévision d'une demande croissante d'énergie.

« C'est un peu comme une bretelle d'autoroute pour l'acheminement de l'électricité », métaphorise l'un des cadres du groupe Enedis, à propos du nouveau poste source inauguré jeudi 11 octobre à Boinville-en-Mantois. Sa construction a nécessité huit ans de chantier et 34 millions d'euros d'investissement.

Huit ans de chantier

Ce poste électrique qui dessert 20 communes du Mantois a été construit pour *« anticiper une demande croissante d'électricité »* mais également propre à fournir en électricité le futur prolongement de la ligne E du RER. *« Théoriquement, ce nouveau poste source pourrait alimenter 25 000 foyers supplémentaires pour les vingt communes concernées »*, renseigne Carine Revcolevschi, directrice régionale d'Enedis.

Il viendra également en renfort et pour soulager les autres postes source notamment présents dans les villes de Limay et des Mureaux. Ce besoin annoncé en énergie provient aussi *« de futurs projets d'implantation de ZAC (Zone d'aménagement concerté, Ndlr) ou de tout autres constructions nécessitant un apport d'énergie important par exemple »*, précise Daniel Maurey (DVD), maire de Boinville-en-Mantois, lors de l'inauguration.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le poste source qui pourrait alimenter 25 000 foyers supplémentaires mais aussi pouvoir fournir en énergie le futur RER E, dont l'entrée en service est prévue en 2024 à Mantes-la-Jolie.

GARGENVILLE La déchèterie bientôt agrandie ?

La communauté urbaine est intéressée pour acquérir le terrain municipal jouxtant la déchèterie, les négociations avec la mairie portant sur le coût de sa dépollution.

La déchèterie gargenvilloise va-t-elle bientôt être agrandie ? C'est en tout cas le souhait de la municipalité comme de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Elle sont en négociation pour acquérir les terrains situés à côté du site actuel et tristement connus sous le nom de *« brûloir »* (où sont brûlés des déchets toxiques par des feux illégaux, Ndlr).



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On est en train d'établir des devis [de dépollution du « brûloir »],* indique l'édile Jean Lemaire (UDI). *Ensuite, on se mettra autour de la table pour voir comment la dépollution se fait. »

« Nous avons reçu une lettre de la communauté urbaine qui serait éventuellement intéressée par l'acquisition », précise Jean Lemaire (UDI), l'édile gargenvillois. Mais auparavant, le terrain devra être dépollué. *« On est en train d'établir des devis,* poursuit le maire. *Ensuite, on se mettra autour de la table pour voir comment la dépollution se fait, ça peut être intéressant pour la déchèterie qui commence à être un peu à saturation. »*

« Il y a une volonté de le faire »

Cette extension de déchèterie devrait notamment comporter des *« espaces de tri supplémentaires »* en végéterie, détaille Jean-Luc Gris (SE), vice-président de GPSEO en charge de la gestion des déchets. Il poursuit du futur terrain : *« C'est un endroit qui est pas mal situé, il y a une volonté de le faire* […] *Le travail est engagé depuis plusieurs mois. »*

LES MUREAUX La radio RVVS cherche des témoignages de son histoire

Afin de fêter son quarantième anniversaire, en juin 2019, la Radio Vexin val de Seine *(RVVS)* lance une recherche de témoignages. *« Pour préparer cet incroyable anniversaire, RVVS part à la recherche de témoignages, d'anciens animateurs et collaborateurs, d'enregistrements sonores et de tous documents, textes ou photographies qui pourraient éclairer son histoire »*, indique la radio dans un communiqué. Il est possible de contacter *RVVS* pour se faire connaître ou envoyer des documents à secretariat@rvvs.fr ou par téléphone au 01 34 92 82 40.

DROIT DE REPONSE

Conseillère municipale à Poissy, Tchérylène Mairet (UDI) a souhaité apporter un droit de réponse suite à l'article de la précédente édition de *La Gazette*, relatant son départ de la majorité.

Suite aux déclarations de Monsieur le maire de Poissy, je demande à la rédaction de *la Gazette en Yvelines* de bien vouloir prendre en compte ma demande sur un droit de réponse et de rectification. En effet, Monsieur le maire dit *« que depuis trois ans, elle ne venait plus aux réunions de la majorité »*.

En réalité, cela fait environ trois ans que je ne suis plus conviée aux réunions de travail, aux réunions de liste, aux réunions de préparation de conseil municipal ni séminaire. Cette situation s'est installée depuis que ma représentation en commissions et conseils d'école m'a été retirée.

J'ai également déploré sur les réseaux sociaux que je ne sois même pas tenue informée des réunions publiques de quartier avec nos concitoyens. Par ailleurs, je souhaite rectifier mon propos : je ne suis pas la cible d'attaques systématiques en conseil municipal mais déplore les attaques ciblées en général en séance.

MANTES-LA-JOLIE Démolition des tours Ader : premiers relogements en 2019

Maire et président du conseil de surveillance du bailleur social propriétaire des tours Ader, Raphaël Cognet (LR) a annoncé la démolition des immeubles à la dernière réunion publique du Val Fourré.

« *J'avais le sentiment que les tours étaient abandonnées et là, ça se confirme* », constate avec dépit une habitante des deux tours Ader, situées dans le quartier populaire du Val Fourré. Mardi 15 octobre, celle-ci a dénoncé, lors d'une réunion publique dédiée au quartier, l'insalubrité et la vétusté de sa résidence. Le maire Raphaël Cognet (LR) a indiqué pour réponse que « *le bailleur social Yvelines-Essonne vient d'acter la destruction de ces deux tours* ». Les premiers relogements de locataires débuteraient dès l'an prochain, et pourraient s'étaler sur plusieurs années.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le bailleur social les Résidences Yvelines-Essonne a acté la démolition des tours Ader. Il entrevoit le début des relogements pour l'été 2019.

Le bailleur social, contacté, confirme la décision de démolition de ces deux immeubles de 17 étages. « *Nous avons pris la décision il y a deux semaines de détruire ces deux tours, leur maintien en l'état était impossible, nous espérons que la décision sera confirmée pour la fin de l'année,* indique Arnaud Legros, président du directoire des Résidences Yvelines-Essonne. *Une enquête sociale de trois mois sera menée ensuite auprès des résidents des 226 logements pour déterminer leurs besoins en matière de relogement, nous espérons que ceux-ci commenceront dès l'été 2019.* »

A l'instar du bailleur social, le maire mantais insiste sur le temps total que pourrait durer ces relogements. « *En effet, il va falloir vider les tours des 226 appartements actuellement présents avant de les détruire, c'est un travail qui peut prendre plusieurs années, le temps que 226 autres logements soient reconstruits* », souligne Raphaël Cognet. « *On reloge en moyenne deux familles par mois, d'où un processus total qui pourrait durer pour les tours Ader entre sept et dix ans* », détaille le président du directoire des Résidences Yvelines-Essonne.

A la réunion publique, l'édile mantais opine du chef lorsqu'une résidente des tours parle de leur abandon actuel : « *Pas grand-chose n'a été fait concernant les tours Ader.* » Lui-même décrit ces bâtiments et leur environnement comme « *fortement dégradés* ». Les deux tours souffriraient, depuis plusieurs années déjà, de fortes détériorations : « *Il y a beaucoup de deals, de rodéos à moto et d'ampoules cassées en bas des tours.* »

Il s'est montré peu favorable à une rénovation plutôt qu'à la démolition désormais prévue. « *Nous n'allons pas remplacer les ampoules à chaque fois que l'une d'elles casse, car à chaque fois qu'on les remplace, certains les cassent juste après,* a expliqué Raphaël Cognet à l'assistance. *De même, des rénovations, à l'heure actuelle, sont inutiles, compte tenu de l'état général des tours.* »

LES MUREAUX L'extension de Colas Rail entérinée

L'entreprise souhaite implanter sur son site muriautin un pôle régional dédié à la maintenance des voies ferrées.

Le 26 septembre dernier, la communauté urbaine Grand Paris Seine a Oise a approuvé et considéré d'intérêt général l'extension du site Colas rail des Mureaux sur 1,8 ha de terres agricoles, afin d'y construire un pôle régional dédié à la maintenance des réseaux de voies ferrées. Elle a également approuvé la modification du plan local d'urbanisme muriautin nécessaire à cette extension.

Le site actuel occupe 3,8 ha à l'Ouest des Mureaux. « *Ils vont détruire leurs bâtiments qui ne sont plus aux normes pour construire un bâtiment haute qualité environnementale, et s'agrandir pour réparer le matériel ferroviaire entretenu et réparé en Allemagne* », détaille Suzanne Jaunet (LR), vice-présidente en charge de l'urbanisme.

Auparavant réparé en Allemagne

« *Le site des Mureaux est en effet particulièrement stratégique pour le développement des activités de la société, dans la mesure où il est doté d'un embranchement ferroviaire indispensable aux activités de maintenance du matériel roulant ferroviaire* », poursuit-elle du choix du site muriautin par Colas rail. Cette extension induirait la création de 150 emplois, selon l'élue (en mars dernier, l'entreprise avait démenti des créations d'emplois auprès du *Parisien*, Ndlr).



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette extension induirait la création de 150 emplois. « *Cela ne peut-être que satisfaisant* », poursuit Suzanne Jaunet (LR), vice-présidente en charge de l'urbanisme.



LIMAY Une femme enceinte de huit mois poignardée

Elle a perdu son bébé des suites de ses blessures. Son agresseuse a été mise en examen et écrouée à Versailles.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Alors que la mère de famille, âgée de 31 ans enceinte de huit mois, sort de chez elle accompagnée de son enfant de deux ans, elle est surprise par la trentenaire.

Elle a reconnu avoir agi par jalousie. Vendredi 26 octobre, une femme de 65 ans, domiciliée à Mantes-la-Ville contacte le 17 pour indiquer que sa fille, une Limayenne de 38 ans est l'auteure de la tentative d'homicide survenue la veille à Limay, dans l'avenue pavillonnaire du docteur Guilleminot, près de la mairie. Déférée samedi 27 octobre devant le tribunal de grande instance de Versailles, elle a été mise en examen et incarcérée à la prison pour femmes de Versailles révèle le site *actu.fr*.

Il est un peu plus de 16 h lorsque se déroule cette scène violente. Alors qu'une mère de famille, âgée de 31 ans enceinte de huit mois, sort de chez elle accompagnée de son enfant de deux ans, elle est surprise par la trentenaire. Cette dernière lui assène plusieurs coups de couteau dans le ventre et à la gorge, tandis que l'enfant de la victime, dans la bousculade, chute lourdement sur la tête et perd connaissance. A l'arrivée des secours, l'agresseuse a pris la fuite. La police technique et scientifique procède a des relevés, le couteau de l'auteure des faits ayant été retrouvé par les enquêteurs à proximité des lieux.

A la gorge et au ventre

La victime est inconsciente et son pronostic vital est engagé. Elle sera transportée par l'hélicoptère de la Sécurité civile à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière dans le XIII[e] arrondissement parisien. Elle y perdra son bébé le lendemain, des suites de ses blessures et se trouvait toujours dans un état grave en fin de semaine dernière. Son enfant, souffrant d'un traumatisme crânien, a, lui, été évacué vers l'hôpital pour enfants Necker à Paris. Son pronostic vital n'était plus engagé en fin de semaine dernière. Témoin de la scène, un adolescent a également été transporté à l'hôpital Necker dans un état de choc psychologique important.

Agi par jalousie

Lors de la garde à vue, les enquêteurs ont vu se dessiner un motif de rivalité amoureuse. Ne supportant pas la nouvelle compagne de son ex-mari, l'agresseuse a expliqué avoir agi par jalousie. Selon une information indiquée par *actu.fr*, lors de son audition, la trentenaire aurait avoué vouloir s'en prendre spécifiquement à l'enfant à naître. Elle est poursuivie pour tentative d'assassinat, malgré la mort du fœtus.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Rodéos urbains : bilan plutôt satisfaisant

La députée de la sixième circonscription a rencontré deux commissaires divisionnaires pour attester de l'efficacité de la loi sur les rodéos urbains.

« *On l'a demandé, on est très contents de l'avoir eu* », se satisfaisait le 19 octobre dernier, Aymeric Saudubray, commissaire divisionnaire et chef de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine, à propos de la loi permettant de sanctionner les auteurs de rodéos urbains.

Pour attester de ses premiers effets, Natalia Pouzyreff (LREM), député de la sixième circonscription yvelinoise et rapporteure de cette loi, avait prévu une rencontre avec les commissaires divisionnaires de Saint-Germain-en-Laye et Conflans-Sainte-Honorine.

Pour les forces de l'ordre, le bilan semble plutôt positif. « *Il y a eu plusieurs interpellations sur Poissy, Achères,* … détaille Aymeric Saudubray. *La plupart ont été surpris de se retrouver en garde à vue pour ce motif.* »

Dans un communiqué de presse, la députée rapporte qu' « *une quinzaine d'interpellations* » ont eu lieu dans le département depuis sa promulgation le 3 août dernier. Elle précise également que « *le dispositif fera l'objet d'une évaluation approfondie au niveau national par le Ministère au début de l'année 2019* ».

ISSOU Une barrière ouverte interrompt la circulation des trains

Après investigations, il apparaît que la barrière ouverte se trouve en amont du passage à niveau et ne sert pas à protéger la voie.

Le week-end a mal démarré pour les usagers de la ligne J empruntant l'axe Mantes-la-Jolie-Paris-Saint-Lazare via la rive droite de la Seine. Peu avant 20 h ce vendredi 26 octobre des automobilistes contactent le commissariat mantais pour signaler qu'une des barrières du passage à niveau issoussois ne se ferme plus.

Sur place, une patrouille procède à des vérifications tandis que le poste de régulation technique de Saint-Lazare interrompt la circulation des trains par précaution. Après investigations, il apparaît que la barrière ouverte se trouve en amont du passage à niveau et ne sert pas à protéger la voie.

Arrêtés à 100 mètres

Lors de cette interruption de trafic, les passagers d'un Transilien arrêté à 100 mètres de la gare ont pu descendre et terminer leur trajet à pied, sous surveillance des agents SNCF. Le trafic a repris aux alentours de 21 h 20.

VILLENNES-SUR-SEINE Un cambriolage à 100 000 euros

Les malfaiteurs ont notamment dérobé un coffre fort de 50 kg contenant des bijoux et une montre Rolex.

Dans la journée du mardi 23 octobre, une maison située sur l'île de Villennes a été cambriolée par une équipe de malfaiteurs, rapporte *Le Parisien*. La propriétaire des lieux n'a pu que constater le vol à son retour, aux alentours de 21 h.

Un coffre fort de 50 kg, contenant des bijoux et une montre Rolex a été dérobé par les voleurs. Cinq Ipad et un ordinateur Apple ont été volés. Dans cet ordinateur, des informations sur les identités de directeurs de sociétés de luxe et de 77 000 clients de son site de ventes privées. Les hommes ont quitté les lieux au volant d'une Mini Cooper, garée dans le jardin. Le préjudice est pour l'heure estimé à 100 000 euros.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ils seraient arrivés en train et auraient sonné à plusieurs maisons avant de fixer leur choix sur une maison vide.

BREUIL-BOIS-ROBERT

Un ouvrier enseveli décède

Une quarantaine de sapeurs-pompiers ont été engagés pour tenter de dégager le quadragénaire.

Les circonstances exactes de ce drame survenu dans cette commune d'un peu plus de 700 habitants proche de Mantes-la-Jolie sont encore à déterminer. Vendredi dernier, il est environ 16 h 45 lorsque les sapeurs-pompiers interviennent sur un chantier de construction rue de la Grand Mare, à l'entrée de la ville pour secourir un homme d'une quarantaine d'années enseveli sur plusieurs mètres de profondeur.

A l'arrivée des secours, le quadragénaire est en arrêt cardiaque. Son décès sera prononcé aux environs de 18 h 15. Une quarantaine de pompiers ont été mobilisés pour dégager la victime, « *dont des membres de l'unité sauvetage et déblaiement* », précise le Centre d'opérations départemental d'incendie et de secours yvelinois des moyens engagés. Une personne présente sur les lieux du drame a été prise en charge pour une aide psychologique.

PORCHEVILLE

Surpris dans un pavillon

Auparavant, le trentenaire avait déjà visité des voitures stationnées à Limay. Il a été placé en garde à vue.

Surpris par celui qu'il allait cambrioler. Mercredi dernier, aux alentours de 4 h 30 du matin, un Limayen de 34 ans s'introduit dans une habitation du boulevard de la République. L'occupant des lieux, réveillé, compose aussitôt le 17.

Sur place, la brigade anticriminalité interpelle le trentenaire qui tentait de prendre la fuite par le jardin du pavillon. Les premières investigations montrent qu'il est rentré en forçant la baie vitrée située à l'arrière du pavillon en s'appuyant dessus. Il a été retrouvé en possession d'affaires volées au domicile de la victime mais pas seulement.

Ce n'était pas le seul méfait que le trentenaire a commis durant la nuit. « *Il avait déjà roulotté deux voitures à Limay avant de s'introduire dans le pavillon* », précise une source proche du dossier. Placé en garde à vue au commissariat mantais, il devait être déféré devant le tribunal correctionnel de Versailles ce jeudi 25 octobre.

ORGEVAL Des ordonnances volées pour se droguer à la codéine

Une jeune femme de 24 ans et sa mère ont été interpellées mercredi dernier. La vingtenaire comparaîtra ultérieurement devant le tribunal de Versailles.

Mercredi dernier, une jeune femme de 24 ans et sa mère, ont été interpellées à leur domicile par les enquêteurs de la sûreté urbaine du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. La jeune femme, connue des services de police, était soupçonnée d'avoir volé des ordonnanciers afin de pouvoir s'acheter du Prontalgine, un médicament contenant de la codéine.

« *Elle a reconnu les faits, sans s'étendre sur les motifs,* fait remarquer une source policière. *Mais ce n'était pas une arnaque à la Sécu, ni pour la revente qu'elle achetait ces médicaments.* » Les policiers s'orientent vers une consommation personnelle de codéine, utilisé fréquemment comme alternative à la drogue. « *Elle était accro* », confie cette même source.

Lors des perquisitions, une dizaine de boîtes et des ordonnanciers ont été retrouvés. « *Au total, quatre médecins ont été victimes de vol et elle est allée dans 25 pharmacies différentes de vallée de Seine* », détaille-t-elle. La jeune femme a été remise en liberté sous contrôle judiciaire et sera convoquée ultérieurement devant le tribunal de Versailles.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Au total, quatre médecins ont été victimes de vol et elle est allée dans 25 pharmacies différentes de vallée de Seine »,* détaille une source policière.**

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

FOOTBALL Coupe de France : l'AS Carrières-Grésillons, dernier représentant de la vallée de Seine

Dans le match des surprises, l'AS Carrières-Grésillons s'est imposé au bout du temps additionnel contre l'Entente Verneuil football (1-0). L'AS Poissy n'est pas passé loin de l'exploit contre Drancy mais s'incline aux tirs au but (2-2 ; 4-1).



AS CARRIERES-GRESILLONS

Il aura fallu attendre la 95e minute de ce match pour voir l'AS Carrières Grésillons se qualifier aux dépens de l'Entente Verneuil football.

Le dernier représentant de la vallée de Seine, lors du septième tour de coupe de France, sera un club de district. L'AS Carrières-Grésillons (Départemental 1) est venu à bout de l'autre sensation de cette coupe de France en Île-de-France : l'Entente Verneuil football, équipe de Départemental 2. La rencontre se disputait au stade Léo Lagrange de Poissy, ce dimanche 28 octobre, afin d'accueillir les 1 200 spectateurs carriérois et vernoliens.

Et c'est tout au bout du temps additionnel, à la 95e minute plus précisément, que s'est jouée la rencontre. Alors que cette étonnante affiche pour un sixième tour de coupe de France, entre deux équipes du district des Yvelines, semblait tout droit se diriger vers les prolongations, Brahim Mounir en a décidé autrement. Suite à une succession de corners, l'attaquant carriérois a placé une reprise de volée décisive sous la barre, délivrant toute l'équipe et surtout son entraîneur.

« *La victoire est encore plus belle mais le cœur a failli lâcher ! D'autant plus que, quelques minutes avant, c'est Verneuil qui n'était pas loin de tuer le match* », rappelle, non sans soulagement, Redouane Nadir, l'entraîneur de l'AS Carrières-Grésillons. Le lendemain de la victoire, il n'a d'ailleurs pas manqué de souligner les qualités de l'adversaire: « *Je comprends mieux pourquoi ils sont arrivés jusque-là. Ils ont des joueurs avec des qualités de frappe phénoménales et sont très solides en défense. Le pire pour nous aurait été qu'ils ouvrent le score.* »

Il n'en a finalement rien été, Carrières-Grésillons ayant résisté aux contre-attaques vernoliennes tout en se créant beaucoup d'occasions. Cette victoire fait du club le dernier représentant de district dans toute la France et donc le petit poucet au niveau national. L'ASCG n'avait jamais franchi le quatrième tour. Les voilà au septième tour, synonyme d'entrée en lice des équipes de Ligue 2.

« *Les joueurs veulent affronter une Ligue 2 au prochain tour. Je les comprends, mais moi je préférerais que l'on rencontre une équipe régionale. Nous avons des joueurs d'un très bon niveau et je suis sûr que l'on pourrait rivaliser et passer un tour supplémentaire. Mais bien sûr, c'est un risque de se faire sortir sans affronter une très grosse équipe* », continue celui qui a déjà atteint les 32e de finale de la coupe de France en 2012 avec l'US Chantilly (défaite 6-0 contre le LOSC de Rudy Garcia, d'Eden Hazard et de Dimitri Payet, Ndlr).

défaite amère pour l'AS Poissy

De son côté, l'AS Poissy (National 2) avait fort à faire avec la réception du JA Drancy, club de National, ce samedi 27 octobre. Dans ce match également, c'est la 95e minute qui a tout fait basculer. Et malheureusement pour les Pisciacais, en leur défaveur. Après avoir rapidement ouvert le score par Joël Da Silva à la deuxième minute de jeu, les joueurs de Laurent Hatton ont vu leurs adversaires égaliser dans la foulée par Khous (6e). Les deux équipes atteindront la mi-temps sur ce score de 1-1, qui laisse de l'espoir à chacune des deux formations.

Mais le début de la seconde période est encore une fois à l'avantage des locaux qui prennent les devants à la 52e minute grâce à Jérémy Quemener. Un but d'avance qu'ils parviendront à conserver jusqu'aux derniers instants du match, jusqu'à cette fameuse 95e minute. Une frappe lointaine de Doumbia a fini au fond des filets et a fait s'envoler une victoire qui leur tendait les bras.

La prolongation n'y a rien changé. Et la loterie des tirs au but ne leur a pas été favorable. « *Je suis en colère. C'est inacceptable de partir à l'abordage dans les derniers instants alors qu'on mène au score,* regrette Laurent Hatton auprès du *Parisien*, *on a raté une belle occasion d'avoir un moment de joie, c'est vraiment dommage.* »

Le tirage au sort du septième tour a lieu ce mercredi 31 octobre pour l'AS Carrières-Grésillons, qui fait partie des deux dernières équipes des Yvelines, avec le FC Versailles, à être toujours en course. Le club de district recevra par la même occasion une dotation de 7 500 euros, offerte à toutes les équipes qui franchissent ce palier. Une somme qui devrait représenter un bénéfice énorme dans le budget de l'association sportive. Ce match tant attendu se disputera le week-end des 17 et 18 novembre.

VOLLEY-BALL CAJVB : Hommes et femmes chutent à l'extérieur

Les masculins se sont inclinés en quatre sets à Royan tout comme les féminines qui ont perdu leur match en autant de manches sur le parquet du Volley club de Valenciennes.

Le début de saison est plus compliqué que d'habitude pour les deux équipes fanions du Conflans Andrésy Jouy volley-ball (CAJVB), mais il fallait s'y attendre. Les deux montées ont propulsé les formations dans un niveau supérieur, qui ne pardonne pas les errements.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

***« L'accession en Elite et en Nationale II a nettement monté le niveau des rencontres et pour l'instant, nos équipes souffrent »,* constate Philippe Montaudouin, le président, après les deux défaites.**

Les hommes en ont fait l'expérience, ce samedi 27 octobre, lors de leur déplacement à Royan, dont le début de saison était également poussif. Le CAJVB a remporté le premier set avant de se faire renverser par la détermination des locaux et de perdre le match en quatre manches.

Même constat chez les femmes qui n'ont pu ramener de meilleur résultat qu'une défaite en quatre sets de leur déplacement à Valenciennes. Selon leur entraîneur, c'est une alternance de temps forts et de temps faibles qui leur a été préjudiciable, notamment dans les fins de sets.

Le niveau est plus élevé

« *L'année dernière, nous étions habitués à voir nos équipes dominer leur championnat respectif* […] *mais l'accession en Elite (pour les hommes, Ndlr) et en Nationale II (pour les femmes, Ndlr) a nettement monté le niveau des rencontres et pour l'instant, nos équipes souffrent.* », constate le président du CAJVB, Philippe Montaudouin, dans son communiqué d'après-matchs.

BASKETBALL Le calvaire continue pour Poissy en championnat

Le Poissy Basket Association recevait Calais basket, le 20 octobre dernier, en championnat pour une nouvelle défaite à la clé (73-61).

Toujours pas de seconde victoire en championnat pour Poissy. Les jaune et bleu se sont une nouvelle fois inclinés à domicile contre Calais basket (73-61), le samedi 20 octobre dernier. Plus que la défaite, c'est l'impuissance des joueurs sur le terrain à faire douter leurs adversaires qui devient de plus en plus criante, avec une nouvelle défaite à plus de dix points d'écart.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les Pisciacais se déplaceront dans les Hauts-de-France lors de la prochaine journée.

Qualifié en coupe de France

Quelques jours plus tôt, les Pisciacais avaient pourtant goûté à la victoire en s'imposant sur le parquet du Basket Club de Maurepas en coupe de France. Une compétition qui, jusque-là, est une bouffée d'oxygène dans le début de saison compliqué que traversent les joueurs du PBA. Au prochain tour, le 7 novembre, ils se déplaceront dans le gymnase de l'AC Boulogne-Billancourt avec pour objectif de continuer leur chemin dans la compétition.

L'équipe était au repos ce week-end, sans match de championnat à disputer. La prochaine rencontre verra le PBA se rendre dans les Hauts-de-France, ce samedi 3 novembre pour y défier Longueau-Amiens, dernier avec sept défaites en autant de matchs. Le club de Poissy doit impérativement l'emporter dans cette huitième journée contre un mal classé, sous peine d'être rattrapé au classement par ces derniers.

Les Résidences Yvelines Essonne
investit sur 2 projets



Projet **Secteur avenue Paul-Brard**

51 logements en démolition
88 logements en rénovation
113 logements en construction



Conflans-Sainte-Honorine
Réhabilitations – Démolition - Constructions





Projet
Avenue Seine Et Oise
99 logements en rénovation

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

EPÔNE Résonances, une création originale du centre culturel

Ce spectacle hommage du centenaire de la guerre 14-18 mettra en scène des comédiens, des musiciens et des danseurs. Il aura lieu le samedi 10 novembre, dans la salle du Bout du monde.



VILLE D'EPÔNE

Cette création originale est inspirée de faits réels à la fois historiques et intimes. L'intrigue s'articulera autour du regard de trois femmes dans un espace intemporel.

Le centre culturel épônois Dominique de Roux prépare, depuis de longues semaines, un spectacle pour célébrer le centenaire de la Grande guerre. Avec *Résonances, mémoire des hommes, récit de femmes,* c'est une composition artistique globale qui sera proposée au public le samedi 10 novembre prochain, à 20 h 30, dans la salle du Bout du monde.

Cette création originale est inspirée de faits réels à la fois historiques et intimes. L'intrigue s'articulera autour du regard de trois femmes dans un espace intemporel. Celui de Jeanne, qui continue d'écrire à son mari disparu dans une tranchée en 1916. Marthe, quant à elle, voit l'image de son fils « *gueule cassée* » revenir en boucle dans son esprit. Louise, enfin, évoque son arrière-grand-oncle et à travers lui la personnification du devoir de mémoire.

« *La grande guerre a engendré un traumatisme sociétal, bien au-delà des combats et bien après l'armistice,* explique le communiqué de l'événement, *assemblée comme une photo déchirée que l'on reconstitue, cette création est renforcée par un texte fort et sobre, une musique inédite et puissante,* […] *des créations picturales et des images d'archives recréées.* » Pour ce faire, le centre culturel a décidé de réunir des artistes professionnels et amateurs sur le thème de la Première guerre mondiale.

Ainsi, huit comédiens du théâtre de Ponctuation, basé à Meulan-en-Yvelines, endosseront des rôles vieux d'un siècle et interpréteront la douleur et l'horreur engendrée par la guerre 14-18. Pour donner de l'ampleur à cette représentation, ils seront accompagnés par sept musiciens du centre culturel et deux danseurs.

« *Le spectacle est une composition dans tous les sens, des fragments se mêlent et fixent ces histoires individuelles dans la conscience universelle. De cet entrelacs naissent des scènes que les personnages traversent, intensifiées par de la musique, de la danse et des ambiances plastiques et poétiques* », continue le communiqué au sujet de cette représentation labellisée Centenaire 14-18.

Pour assister à *Résonances, mémoire des hommes, récit de femmes,* il faudra compter entre dix euros, en tarif réduit, et 15 euros, en plein tarif. A noter que cet événement inédit précédera la cérémonie du centenaire de l'armistice qui se tiendra le lendemain, dimanche 11 novembre, au monument aux morts. Le cortège partira du parvis de la mairie d'Epône à 10 h 45 en présence des élus, des portes drapeaux, de la délégation serbe ou encore de la chorale du centre culturel.

ANDRESY La fermeture hivernale de l'île Nancy approche

Le petit îlot de verdure fermera ses portes durant tout l'hiver à partir du 4 novembre. Jusque là, il est encore temps de profiter de cet endroit reposant et de ses activités.

Le parc naturel de l'île Nancy fait de la résistance en automne. Très prisé l'été pour ses nombreuses promenades pédagogiques et revitalisantes, le cadre bucolique andrésien est toujours accessible au public en toute gratuité. Néanmoins, toutes les bonnes choses ont une fin et l'îlot n'échappe pas à la règle. Au moins temporairement, puisque ce petit coin paisible sera fermé durant tout l'hiver à compter du dimanche 4 novembre.


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'île Nancy n'est accessible ni par un pont ni par une passerelle. C'est en bâteau que l'on peut la rejoindre et c'est aussi cela qui fait tout son charme.

D'ici là, il n'est pas trop tard pour continuer à profiter des lieux et des activités ou animations gratuites. Pour les amoureux de la lecture en plein air, la cabane à livres gratuite sera l'endroit rêvé. Chacun peut y déposer et se servir pour lire sur place ou à emporter. Un coin détente avec des jeux pour enfants trouvent également leur place sur l'île pour faire plaisir à toute la famille. Enfin, le parc naturel Trek'île est fait pour les randonneurs chevronnés.

Ni pont ni passerelle ne permettent de rejoindre l'île Nancy, longue de 3 000 mètres. Elle n'est accessible qu'en bateau et c'est aussi cela qui fait son charme. L'accès est libre de l'embarcadère Julien Green, du mercredi au dimanche et jours fériés de 10 h à 19 h. Plus d'informations au 01 39 27 11 40.

VALLEE DE SEINE Halloween pour trembler de plaisir

Comme chaque année, la fête des morts devrait rassembler beaucoup de monde. A Vernouillet, Poissy et Conflans-sainte-Honorine, les citrouilles et les déguisements seront de sortie.

L'espace jeunesse La source de Poissy propose une soirée événement dans son enceinte, au 13 boulevard Victor Hugo. Le 31 octobre, de 20 h à 22 h 30, ce sont les 11 ans à 14 ans qui sont conviés à participer à la fête. Ils laisseront ensuite la place aux 15 – 17 ans de 22 h 30 à une heure du matin. DJ Newest sera à l'animation du début à la fin de cette soirée pour laquelle il faut réserver et, bien sûr venir déguisé. Plus d'information au 01 39 22 56 57.

Conflans-sainte-Honorine, aussi, permettra aux enfants de se réunir et de se déguiser grâce à l'association Notre monde imaginaire. Du dimanche 28 au mercredi 31 octobre, le château de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) sera hanté. « *Arpentez les salles lugubres et les sombres couloirs, observez, répondez, résolvez et peut être trouverez-vous la clé pour rencontrer les esprits et revenants* », est-il mentionné sur le site de la Ville. Renseignements au 01 39 19 20 09.

Enfin, à Vernouillet, c'est la mairie qui est entre les mains des fantômes. Les animateurs du centre social Les résédas sont à l'initiative de l'événement qui commence à 15 h, le 31 octobre, par la création de déguisements. S'en suivra une multitude de surprises ensorcelées. Plus de détails sur mairie-vernouillet.fr.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les jeunes de la vallée de Seine vont pouvoir célébrer Halloween comme il se doit.

ACHERES Nicolas Repac fait méditer les sons

L'espace musical Le sax accueille Nicolas Repac, un musicien aux multiples talents, et lui laisse carte blanche, ce mardi 6 novembre à 20 h 30.

Les méditations sonores, spectacle musical de Nicolas Repac, sont devenues un rendez-vous régulier du Sax à Achères. Le mardi 6 novembre prochain, à 20 h 30, le multi instrumentaliste, réalisateur d'album et compagnon de route d'Arthur H, a carte blanche sur scène. Son objectif ? Se faire plaisir en musique. Et le public sera le premier à en profiter.

Accompagné par Patrick Goraguer, pianiste, batteur, claviériste et percussionniste, Nicolas Repac dévoilera ses *méditations sonores* à la fois rythmiques, visuelles, orales, verbales et poétiques. Entre improvisations avec des invités, souvent amis des deux complices, et amour de la musique, tous les éléments seront réunis pour passer une agréable soirée. Le prix de l'entrée se situe entre dix et 12 euros, six euros pour les enfants.

AUBERGENVILLE Du théâtre-marionnettes-illusion à la Nacelle

Le théâtre de la Nacelle propose des séances scolaires du spectacle *Les trois brigands*, les 7 et 8 novembre prochains. Interprété par la compagnie Succursale 101, cette représentation de théâtre-marionnettes-illusion devrait ravir les plus jeunes et sera ouverte à tout public dès trois ans. « *Il était une fois trois méchants brigands, vêtus de noir […] qui attaquaient les diligences pour dévaliser leurs passager.* […] *Rien ne les arrête jusqu'au jour où ils croisent la petite Tiffany* », annonce le programme. Les tarifs Boutchou sont appliqués, de trois à neuf euros.

MANTES-LA-JOLIE De jeunes artistes autistes au cinéma le Chaplin

Le groupe de musique Percujam, composé de jeunes adultes autistes et de leurs éducateurs, sera au centre de toutes les attentions lors de la projection du mardi 30 octobre, à 20 h, à l'espace culturel multimédia le Chaplin de Mantes-la-Jolie. Comme le mentionne joliment l'affiche de l'événement, entre artiste et autiste, il n'y a qu'une seule lettre de différence. « *Tour à tour touchants, drôles et généreux, ces artistes autistes vont vous étonner* », met en avant le communiqué. Alexandre Messina, le réalisateur, sera d'ailleurs présent. Informations ou réservations au 06 82 89 47 33.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ENTREPRENDRE AU FEMININ Le monde associatif, matrice de l'entrepreunariat

Après une implication dans plusieurs associations Maimouna Ba est devenue entrepreneure et décrivait cette semaine les ponts entre ces deux mondes.



En 2009 Maimouna Ba fonde sa première micro crèche avec pour objectif, inclure tous les enfants délaissés par le système traditionnel.

Après avoir évolué dans le secteur associatif, beaucoup s'essayent à conjuguer intérêt général et viabilité économique, en se lançant dans la création d'entreprises sociales. Depuis son émergence dans les années 1990, l'entrepreneuriat social s'est véritablement développé en France. Pour un français sur trois, ces nouveaux entrepreneurs solidaires seraient même les plus efficaces dans la résolution de problèmes sociaux (5e édition du Baromètre de l'entrepreneuriat social, *Convergences*, janvier 2017).

Pour Maimouna Ba, fondatrice de l'entreprise de micro-crèches inclusives et solidaires L'abeille et le papillon « *il y a indéniablement un parallèle* » entre ces deux mondes. Comme beaucoup d'entrepreneurs solidaires, elle vient du secteur associatif (dès son lycée elle fonde Etiops, association de récolte de matériel à destination des écoles sénégalaises, Ndlr) et elle aussi a dû franchir le pont vers l'entreprise. « *Je retrouve beaucoup de similarités, comme le fait d'aller chercher des financements, de défendre son projet et ses idéaux, de trouver des partenaires,…* » explique-t-elle lorsqu'on lui rappelle son passé dans l'associatif.

Entreprendre au Féminin
Tous les 15 jours, le lundi à 14 h Entreprendre au Féminin décrypte le parcours d'une de celles qui font le monde de entrepreneuriat féminin sur LFM Radio, 95.5 FM.

A l'occasion de son 9e anniversaire, LFM 95.5 fait peau neuve et te propose une nouvelle grille des programmes. Le retour des soirées Soul et Funk et une programmation musicale affirmée et sélectionnée avec des hits, des classiques et des nouveaux talents...



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

	9	1	2			7	5	4
7		6			9		2	
	4		7		1			6
				8			3	
		4		6		1	8	
5		3		9		6	7	
			9	1		2		
	3					9		
2		9	4			5		

SUDOKU : niveau difficile

2				1	5	9	3	8
6				7				
	3					7		
					7			3
7	8					1		6
		3	2					
				6				
		8				6		
9	1	6	5	4	8	3		2

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°146 du 24 octobre 2018 :

2	6	8	3	4	7	5	1	9
1	5	4	9	6	8	7	2	3
3	7	9	5	2	1	8	4	6
6	3	5	7	1	2	9	8	4
9	4	2	6	8	3	1	5	7
8	1	7	4	5	9	3	6	2
4	2	3	8	7	5	6	9	1
7	8	1	2	9	6	4	3	5
5	9	6	1	3	4	2	7	8

5	8	2	1	9	7	3	4	6
7	4	6	5	8	3	1	9	2
1	3	9	2	6	4	5	8	7
8	7	1	4	5	9	6	2	3
9	2	3	8	1	6	7	5	4
6	5	4	7	3	2	8	1	9
4	1	7	3	2	8	9	6	5
3	6	5	9	4	1	2	7	8
2	9	8	6	7	5	4	3	1

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Salim Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
David Duarte
david.duarte@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 10-2018



6 bonnes raisons de boire l'eau du robinet :

1 Naturelle
Traitée et contrôlée, l'eau du robinet doit ses qualités à la diversité des terrains qu'elle traverse

2 Saine
Votre eau est rigoureusement analysée et contrôlée pour vous garantir une qualité irréprochable

3 Agréable
Son goût est testé régulièrement pour vous fournir une eau belle et bonne à boire

4 Riche
Votre eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux et du calcium

5 Ecologique
Disponible chez vous 24h/24, sans déplacement, sans emballage et sans déchet, l'empreinte écologique de votre eau du robinet est très faible

6 Economique
Le budget «eau du robinet» d'une famille de 4 personnes, assainissement inclus, est de seulement 1€ par jour en moyenne pour tous les usages : boisson, hygiène, cuisine...

SUEZ